

REGLEMENT FINANCIER TARIF A COMPTER DU 01/09/2017

Coûts divers	Ecole
Contribution des familles (/ mois)	50,50€
Fournitures et Cotisations obligatoires Enseignement Catholique (/ mois)	12.50 €
Achat carte à code barre, cantine	7 €
½ Pension (repas)	
- Possibilité de tarif aidé sur justificatif C.A.F.	5,20€
Piscine 1 cycle à LILO (CP et CE1)	22€
Etude / Garderie (école) - par jour	4€
- par mois Tarif 1 Tarif 2	26€ 30€
Catéchèse : fournitures diverses hors livres (/ an)	25 €
Cotisation A.P.E.L (/ an)	22 €
Assurance (/ an) (1)	9.20 €
(1) L'assurance scolaire est obligatoire. Il s'agit de <u>l'assurance individuelle accident</u> 24h/24h avec la mutuelle St Christophe. Cependant, les familles ont le choix de contracter ou non l'assurance scolaire proposée. Une attestation de l'assurance personnelle sera exigée dès la rentrée (responsabilité civile et individuelle accident) Une réduction est accordée sur la part « contribution des familles » pour les familles ayant inscrit plusieurs enfants dans l'Institution. - 5% par enfant, pour deux enfants scolarisés - 20% par enfant, pour trois enfants scolarisés - 25% par enfant, pour quatre enfants scolarisés et plus.	